



RÉUNION OUVERTE AUX MEMBRES DE LA CCATM

Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse  
**Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**  
**Compte-rendu de la réunion du 02 octobre 2022**

Présents :

**Membres CLDR : 10 personnes**

Denis Bouquegneau, Pierre Bricteux, Josefa Carnero Arias, Nadine Chauvier, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Vincent Delvaux, Jean-Denis Fontaine, Christine Jasselette et Anne Momin

**Membres de la CCATM : 5 personnes**

**Pour la Commune de Saint-Georges -sur-Meuse :** Mélanie Goddevrind, agent-relais pour l'ODR

**Pour la FRW :** Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : 3 personnes

Patrick Jonas, Marinette Van Eyck et Thierry Velle

**ORDRE DU JOUR**

*QU'EN PENSEZ-VOUS ?*

Dernière phase d'aménagement de la place Douffet ; présentation de l'avant-projet / remise d'avis

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : <https://www.odr-saint-georges.info/cldr.html>

✓ **Contexte**

Après une introduction par le Président de la CLDR et un tour de table de présentation, Audrey WANZOUL explique le cadre dans lequel la réunion s'inscrit.



Pour doter le village de Stockay d'un **cœur esthétique, fonctionnel et convivial**, un aménagement global a été réfléchi selon trois espaces, réalisé en trois temps :

- Le premier espace concerne la partie supérieure de la place (le parc Douffet), lequel a été réalisé en 2019-2020.
- Le deuxième espace concerne le présent projet, à savoir l'aménagement de la partie centrale : la place Douffet.
- Le troisième espace concerne l'aménagement d'une zone de parking, lequel est en cours de finalisation (plantations prévues à l'automne 2023).

La place étant actuellement essentiellement occupée par du stationnement, le projet visera plus spécifiquement :

1. la création d' un lieu d' interactions et de rencontres, en retrouvant ainsi la vocation sociale d' une place de village;
2. la polyvalence et la multifonctionnalité de l' espace, pouvant accueillir des activités et rassemblement (manifestations diverses et variées de type marchés, brocantes, braderies, concerts, fêtes locales...);
3. l' aménagement d' une halle ;
4. l' accessibilité de l' espace pour tous, tout en favorisant les modes doux (notamment depuis les zones de parking situé aux alentours de la place) > pas de stationnement possible sur la place ;
5. la conservation du patrimoine naturel présent et la végétalisation (remplacement de l' hydrocarboné par un revêtement drainant) ;
6. l' articulation de la place avec son contexte (commerces, services, habitations).

La **finalisation de l'aménagement de la Place Douffet à Stockay** est un projet du PCDR. Ce qui donne la possibilité à la Commune de solliciter des financements régionaux. Compte-tenu de la priorité qui lui a été accordée, la place Douffet, est le 1<sup>er</sup> projet à bénéficier de subsides de la Ministre du DR.

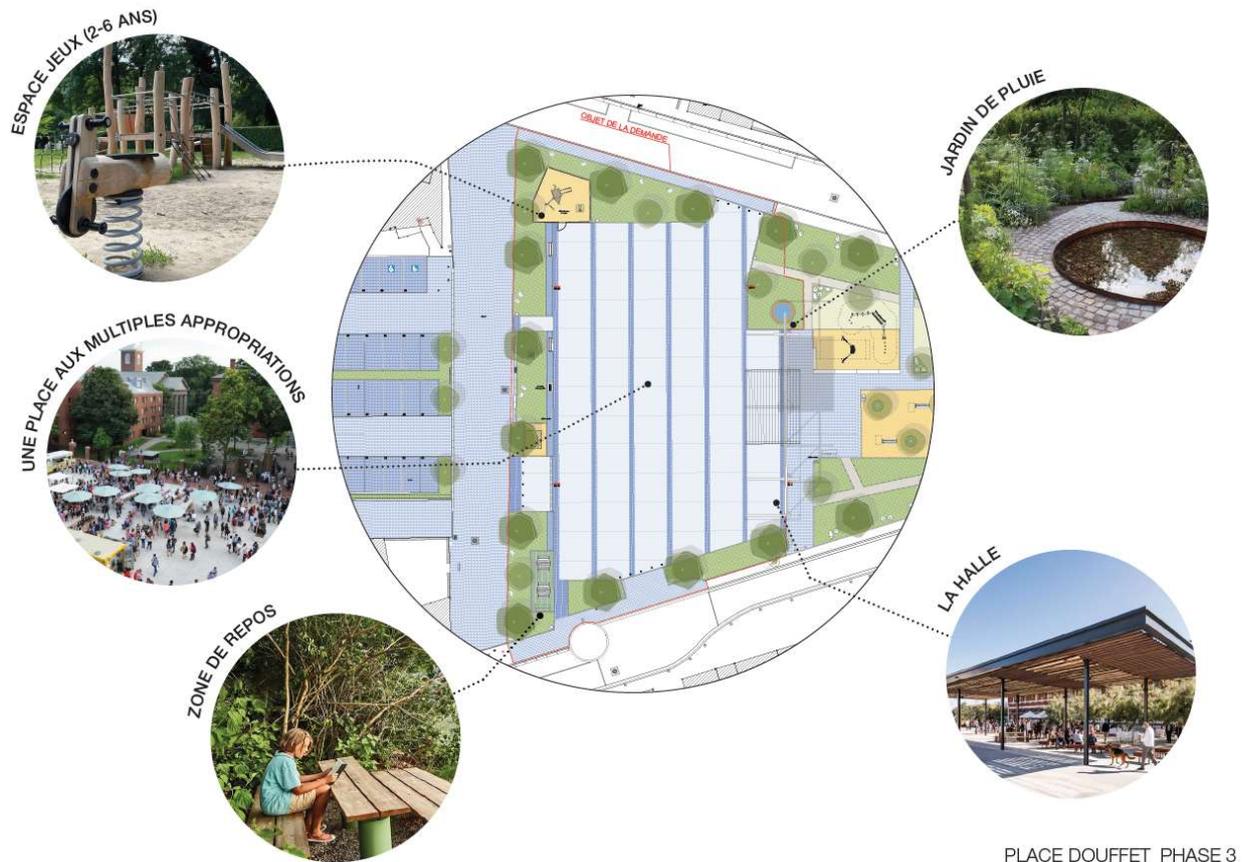
Audrey WANZOUL explique ensuite les principaux besoins exprimés par la population, riverains et utilisateurs actuels et potentiels de la place :

- ✓ dans le cadre de la consultation menée pendant l'été 2023
  - Aménagement d'une plaine de jeux (modules pour les plus jeunes)
  - Végétalisation de l'espace (fleurissement)
  - Halle pour divers événements
  - Mobilier – équipement (éclairage, coffret électrique/cabine forains), caméra de surveillance, ...)
  - Fontaine à eau potable
  - Possibilité d'intégration d'une œuvre d'art (artistes locaux)

Seule la demande de piste de pétanque n'a pas été retenue, étant donné qu'il y en aura déjà dans le futur aménagement de la plaine à Stockay (environs proches de la place Douffet).

- ✓ lors de la réunion citoyenne (le 05/09/2023)
  - Accessibilité (entrée - sortie) du parking et de la place
  - Etude plus approfondie de la halle
  - Alternative à l'absence de toilettes publiques
  - Choix d'un revêtement de sol adapté
  - Entretien des plantations
  - Sécurisation des différents espaces
  - Équipements (boîte à livres; éclairage; ...)

## ✓ Présentation de l'avant-projet



Le projet est présenté par les bureaux d'étude CUP et ROSO.

Après la présentation des intentions d'aménagement autour de 3 piliers (l'homme, l'environnement et l'activité économique) et des logiques opérationnelles (la dorsale, le parc et la place polyvalente), les architectes développent leur proposition d'interventions concrètes pour :

- le revêtement de sol (2 scénarios) et une nouvelle localisation des ambulants lors de marché
- la halle (ses objectifs, son implantation, ses dimensions et les avantages de son côté évolutif, ses composantes, sa structure et ses couvertures potentielles)
- les plantations (moins de diversité : 6 essences de vivaces seulement)
- le mobilier et les équipements (demandés lors des consultations)
- l'alternative possible à l'absence de toilettes publiques

Les coûts relatifs aux différentes options sont également présentés avec pour rappel, le montant du subside (plafonné à 400.000€).

Avant de remettre collectivement un avis, les participants posent leurs questions au fur et à mesure de la présentation...

### Questions d'éclaircissement relatives :

- **à la qualité de la (sous)fondation existante** pour une éventuelle économie budgétaire  
Plusieurs carottages sont prévus. La qualité de la fondation est importante vu les charges qu'elle doit supporter (poids lourds). De plus, c'est l'évacuation des déchets qui pèse lourd dans le budget (peut-être moins selon l'épaisseur de la couche d'asphalte).
- **à l'entretien du béton désactivé** (et des pavés de pierre), en comparaison au pavés béton

Aucune différence (tous à la brosse rotative). Néanmoins, la couleur des pavés béton peut plus vite s'altérer avec le temps (couleur plus terne à cause des UV)

- **au drainage**  
Une tranchée végétalisée drainante à faible pente (appelée noue d'infiltration) est prévue au niveau de la périphérie de la place, laquelle favorisera le stockage et l'infiltration des eaux de pluies. Concrètement, la zone récupèrera le trop plein des eaux avant les renvoyer vers l'égout.
- **aux alternatives possibles pour une couverture complète** de la halle dès le début  
Une membre de la CCATM suggère la réalisation d'une toiture végétale ajourée, laquelle fournirait de la fraîcheur et l'ombre souhaitée.  
Le reste de l'assemblée expriment leur souhait de pouvoir s'abriter également en cas de pluie. Le bureau Roso explique que pour bénéficier d'un réel couvert végétal (agréable et utile), cela peut prendre quelques années (probablement identique à la période d'attente pour disposer d'une plus large couverture de la halle). Cela requiert également un entretien non négligeable.
- **au bassin de pluie** et aux risques potentiels pour la petite faune  
Pas de risque, même si ce dernier doit encore être précisé. A priori, il s'agira d'une coupole hors sol (avec max. 10cm d'eau).
- à l'installation de **poubelles supplémentaires**  
Oui, à différents endroits (zone de repos, de jeux, de pique-nique, etc.)

#### Points d'attention :

- Le **coût des toiles en triangle** proposées, comme couverture provisoires des travées
- L'**accessibilité de la place aux quads et scooters**, les bornes à clé envisagées n'interdira pas l'accès à ce type de véhicule
- Le **coût de la halle**, alors que cette dernière ne pourra être déplacée et profiter aux organisateurs d'événements dans les autres villages de l'entité.  
Même si les autres membres des deux commissions comprennent la remarque, ils rappellent au membre de la CCATM qui s'exprime que la halle rencontre davantage d'objectifs qu'une simple infrastructure d'accueil pour des événements ponctuels : lieu de convivialité, de rencontre au quotidien (notamment pour les jeunes et les riverains), de refuge (pluie, vent, forte chaleur), d'accueil pour les ambulants (et artisans), lieu de rassemblement identitaire, etc.

#### Propositions à examiner :

- Les **nouveaux modules de jeux** (pour enfants en bas âge) pourraient prendre place dans la partie engazonnée de la pointe de la lace (partie Parc), à proximité des autres zones de jeux (pour faciliter la surveillance des parents). Il est suggéré de favoriser la pose de dalles synthétiques comme revêtement de sol (plus facile à entretenir et à remplacer si besoin).
- L'**éclairage** envisagé sur 2 ou 3 mats pourrait être uniquement dirigé vers la place et dimmable (variation de l'intensité lumineuse « sur commande » le soir pour les riverains lorsqu'il n'y a pas d'événement sur la place ; l'éclairage de la voirie étant suffisant pour les automobilistes). Les ampoules dimmables peuvent être installées sur des variateurs d'intensité (compatibles LED). Pourquoi pas envisager également des bornes lumineuses pour les zones de repos/ pique-nique... ou encore des températures de couleur<sup>1</sup> et/ou de la peinture phosphorescente.

---

<sup>1</sup> La température de couleur d'une LED ne correspond pas à la température effective de l'ampoule puisqu'une LED ne s'échauffe pas. Cette température de couleur s'étend de 1000K à 12000K et donne différentes teintes de blanc, allant du blanc chaud tirant sur le rouge au blanc froid tirant sur le bleu.

Après la réalisation d'une étude photométrique, les architectes affineront leur proposition. L'éclairage prévu sous la halle est également à prendre en considération.

- L'utilisation de **l'énergie solaire**, avec la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle. Etudier l'utilisation potentielle de l'électricité produite (recharge pour vélos électriques, port USB au niveau des tables de pique-nique) mais quid du stockage (batteries)...  
Après discussion, bien que la proposition soit intéressante, peut-être n'est-elle pas prioritaire ?!
- L'installation d'une **station de réparation pour les vélos**, ainsi que l'installation d'un **panneau d'affichage** (reprenant notamment le départ des balades vélos), en lien avec le développement de la mobilité active sur le territoire.

Avant de se positionner, le Bourgmestre partage son point de vue (qu'il défendra le lendemain au Collège) :

Ce projet est en réflexion depuis de nombreux mois déjà. La halle a toujours fait partie intégrante de l'aménagement de la partie centrale (pour les nombreux objectifs qu'elle rencontre).

Néanmoins, au vu de l'évolution des coûts des matériaux, pour ce projet mais également pour d'autres (en cours : l'aménagement de la plaine de Stockay et bientôt la rénovation de l'Union), il faut comprendre le côté évolutif de la halle (comme proposé par les bureaux d'étude).

Le Collège optera pour un aménagement qualitatif de la place Douffet.

De ce fait, contrairement à la halle, le revêtement de sol ne peut être évolutif (et encore moins provisoire). Il serait regrettable de vouloir le modifier à moyen terme pour une question d'économie sur le court terme.

Moyennant les quelques points d'attention (soulevés en grande partie par les membres de la CCATM), **les membres de la CLDR présents considèrent que l'avant-projet tel que présenté répond bien aux fonctions et besoins des citoyens utilisateurs de la place. Ils sont donc favorables à la poursuite du dossier.**

*NDLR : suite à la réunion, tous les membres de la CLDR excusés et absents ont reçu le présent compte-rendu (ainsi que la présentation faite en réunion). Lesquels n'ont émis aucune réaction.*

## ✓ Suites

---

Audrey WANZOUL clôture la réunion en présentant le calendrier des prochains mois. L'avant-projet sera approuvé par le Collège avant d'être présenté, courant du mois de novembre, aux pouvoirs subsidiants (réunion du comité d'accompagnement).

Les Présidents de la CLDR et de la CCATM remercient les membres des deux commissions pour leurs observations et échanges constructifs.

La réunion se termine vers 22h30.

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Audrey Wanzoul (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.29 ou par courriel : [a.wanzoul@frw.be](mailto:a.wanzoul@frw.be)  
Ou Mélanie GODDEVIRIND (agent relais de l'Opération) au 04/259.92.68 ou 54  
ou [melanie.goddevrind@saint-georges-sur-meuse.be](mailto:melanie.goddevrind@saint-georges-sur-meuse.be)*